



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE WILAYA DE FOOTBALL – BATNA



ATTESTATION DE DOMICILIATION 2022/2023

Je soussigné Directeur du stade ci-après désigné, ayant tous les pouvoirs d'agir, autorise par la présente, les équipes de football **Jeunes et Séniors** du clubà domicilier leurs rencontres dans le cadre du championnat **wilaya** de football amateur **2022/2023**, conformément au programme arrêté par la Ligue **Wilaya** de Football – Batna

Dénomination du stade :

Homologué conformément aux dispositions du décret exécutif n° 09-184 du 17 jourmada 1430 correspondant au 12 mai 2009, fixant les procédures et les normes spécifiques de l'homologation technique et sécuritaire des infrastructures sportives ouvertes au public ainsi que les modalités de leur application,

Propriétaire du Stade :

Adresse :

Tél : **Fax :** **E-mail :**

Capacité d'accueil :

Tribune Couverte Existante : Oui - Non

Tribune non Couverte Existante : Oui - Non

Gradins Existant : Oui - Non

Issue de Secours nombres :

Système d'éclairage (préciser la capacité en luxes) :

N° du Contrat d'Assurance du Stade:..... **Valable jusqu'à :**.....

Compagnie d'Assurance :

Le Président du Club

Signature, Cachet et Griffes Obligatoires

Le Directeur du Stade

Signature, Cachet et Griffes Obligatoires